Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 33 (1962)

Heft: 1

Artikel: Des résultats remarquables à Neuchâtel : le Centre de réadaptation fonctionnelle neuchâtelois et jurassien

Autor: J.-Cl.D.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-824707

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de procéder à quelques prélèvements qui, examinés dans les laboratoires, serviront à établir les causes de la mort.

De quelle façon les traite-t-on ? Dans les prélèvements d'organes, on coupera des sections d'épaisseur infime. Mais les organes sont mous. Il convient de surmonter cette difficulté. Ou bien, grâce à de la glace carbonique, on les solidifie en abaissant leur température, ou bien on les déshydrate avant de les entourer de paraffine. Alors, en réglant un appareil à lame plus tranchante qu'un rasoir, on peut couper des sections de quelques millièmes de millimètre. Ces sections sont ensuite fixées sur des plaques de verre afin d'être examinées à loisir en laboratoire.

— Ah ! La belle section...

Le Dr Stofer ne cache pas la satisfaction qu'il éprouve à nous montrer une section d'une épaisseur de deux millièmes de millimètre. Elle a été prélevée sur un organe de souris.

Apprendre aux policiers à procéder de façon scientifique

Quant au Dr Schlunegger, il évoque les rapports entre l'Institut et la police. Une étroite collaboration les unit, qui s'avérera plus efficace par l'adjonction d'un service de police scientifique.

Il importera aussi de donner des cours aux policiers afin que ces derniers puissent, de façon rigoureusement scientifique, apporter à l'Institut les éléments de recherches spécialisées.

J.-Cl. D.

Des résultats remarquables à Neuchâtel

Le Centre de réadaptation fonctionnelle neuchâtelois et jurassien

Le Centre de réadaptation fonctionnelle neuchâtelois et jurassien, inauguré le 21 mai 1959 à Neuchâtel, Maladière 33, s'apprête à franchir une nouvelle étape. Comprenant déjà une maison d'habitation qui peut héberger 20 handicapés (on a même réussi le tour de force d'en loger 21 pendant une certaine période), une piscine intérieure, une petite salle de rééducation et plusieurs ateliers d'ergothérapie, il va être doté d'une halle de gymnastique avec voies d'accès.

Rappel historique

En nous aidant du remarquable rapport d'activité que le comité de fondation [1] a publié récemment et des explications que nous a données son président, M. P.-A. Stucker, rappelons les principales étapes qui marquèrent la réalisation de ce Centre.

[1] Le comité de fondation, présidé par M. Pierre-A. Stucker, comprend vingt membres, ses vice-présidents étant MM. Willy Sunier, de Courtelary, et Henri Chabloz, du Locle.

Réunis à Neuchâtel le 14 décembre 1956, les membres du comité de patronage, formé de personnalités appartenant à tous les milieux du canton de Neuchâtel et du Jura bernois, et les initiateurs décidaient la création d'un Centre de réadaptation fonctionnelle neuchâtelois et jurassien.

Le 29 janvier 1957 était créé, par-devant notaire, le « Centre de réadaptation fonctionnelle neuchâtelois et jurassien », érigé en une Fondation ayant son siège à Neuchâtel.

La Fondation a pour but la création d'un établissement destiné à la réadaptation fonctionnelle des personnes atteintes dans l'intégrité de leurs fonctions motrices, ensuite de poliomyélite, d'accidents ou d'autres causes.

Il a été prévu que les biens de la Fondation ne pourront, en aucun cas, être détournés de leur but, ni faire retour aux fondateurs ou à leurs ayants cause.

La dissolution de la Fondation ne peut intervenir que dans les cas prévus par la loi. Les biens de la Fondation seront alors dévolus à une institution neuchâteloise et jurassienne ou, à défaut, à une institution suisse romande s'occupant de réadaptation fonctionnelle.

Le Centre de réadaptation devenait réalité vingt-sept mois après la décision de création, grâce à l'appui financier des cantons de Berne et de Neuchâtel, de nombreuses communes neuchâteloises et du Jura bernois, du commerce et de l'industrie, d'institutions d'utilité publique et de très nombreux particuliers.

Les premières expériences

Après deux ans d'activité, il est intéressant de faire le point et de savoir, par exemple, si le Centre répond vraiment à un besoin. On peut tout de suite répondre par l'affirmative.

Certes, le recrutement se fit d'abord lentement. L'institution et sa conception, en effet, étaient mal connues si bien que les premiers mois d'activité furent déficitaires au point de vue financier. Mais, en raison de l'introduction de l'assurance invalidité, la maison ne tarda pas à se remplir. Depuis quelques mois, l'occupation est complète. Les comptes d'exploitation sont équilibrés. Le Centre, qui a connu des périodes d'occupation maximale, est vraiment le chaînon indispensable entre l'hôpital d'une part, le Centre de réintégration professionnelle, l'usine, l'atelier d'autre part.

Quant aux buts que s'étaient fixés les initiateurs, ils se sont révélés, à l'expérience, parfaitement réalisables.

On voulait, à Neuchâtel, créer un établissement dans lequel les infirmes moteurs de toute nature soient, pendant la plus grande partie de la journée, stimulés à l'effort physique et on est arrivé à tenir un horaire de travail de sept à huit heures par jour, comprenant la physiothérapie, l'ergothérapie et la gymnastique.

On voulait que, dès leur entrée au Centre, les handicapés prennent une mentalité et une allure de sportifs et c'est bien l'impression que donnent ces infirmes en training, joyeux la plupart du temps, malgré leurs soucis. On espérait que l'handicapé, à sa sortie du Centre, reprendrait immédiatement sa place de travail ; ce but est de plus en plus atteint grâce à une collaboration étroite avec les offices régionaux A. I.

Il est un point sur lequel, toutefois, les prévisions s'écartent de la réalité : la proportion des différents types d'infirmes. On pensait créer un Centre pour poliomyélites essentiellement ; or, du fait de l'heureuse régression de la poliomyélite dans notre pays, ce type d'infirme ne forme guère que le quart de l'effectif de la maison, les trois quarts étant représentés par des paralysés d'autres origines, par des scoliotiques, des amputés, des opérés déhanchés et des accidentés.

Les installations

Quant aux installations prévues, elles ont donné satisfaction. La chambre à deux lits est une bonne formule pour des handicapés qui peuvent ainsi s'aider mutuellement. Les équipements sanitaires, nombreux, se sont révélés absolument indispensables. Les ateliers d'ergothérapie sont maintenant très bien équipés.

La piscine rend de grands services.

Les installations de physiothérapie mériteraient d'être améliorées. Pour pouvoir ouvrir ce Centre sans trop de retard, avec les fonds dont on disposait, on avait évité les frais d'une salle de gymnastique en utilisant, provisoirement, les locaux de l'Hôpital Pourtalès voisin. Ce mode de faire ne donne pas entière satisfaction parce qu'il est difficile à un seul physiothérapeute de travailler dans deux endroits, et aussi en raison de l'exiguïté des locaux fréquentés à la fois par les pensionnaires du Centre et la clientèle externe de l'Hôpital Pourtalès. C'est pourquoi, pour compléter ses installations, le Centre sera doté d'une salle de gymnastique au nord-est de la piscine existante ; sa réalisation doit se faire le plus tôt possible. Longue de 12 m. 50 et large de 4 m. 50, elle reviendra à 90 000 fr. ou 95 000 fr. La construction démarrera sans doute au printemps. On espère que, six mois plus tard, les pensionnaires du Centre pourront y faire leurs exercices.

Grâce à la générosité publique, en effet, on réussit des miracles à Neuchâtel. Il faut rappeler que l'établissement a bénéficié d'appuis inespérés. Sur une dépense prévue de 613 000 fr., ne recueillit-on pas 582 000 fr. à fonds perdus grâce à des dons privés allant de 50 ct. à 20 000 fr. ?

Or, le mouvement ne s'arrête pas là. L'initiateur du Centre, le Dr Bernard de Montmollin, n'a jamais demandé un centime d'honoraires. Le président, le secrétaire et le caissier effectuent leur travail

bénévolement. L'envoi de 5000 rapports, au mois de novembre, n'a pas coûté un sou. Même les timbres ont été donnés. Et les bulletins de versement, imprimés gratuitement et encartés dans ces rapports, ont déjà rapporté une somme de 20 000 fr.

Au cinéma, au cirque, les pensionnaires sont invités gratuitement. On les convie aussi à des promenades en bateau. Ils se sentent entourés. Et c'est cela qui crée l'ambiance.

Apprendre à redevenir indépendant

On le sait, à Neuchâtel, il ne s'agit pas de réadaptation professionnelle. Quel est alors le but exact de l'établissement ?

On s'efforce, au Centre, de redonner une certaine élasticité aux muscles des pensionnaires. Les traitements sont ordonnés par le médecin directeur, M. Bernard de Montmollin, et contrôlés par le médecin adjoint, le Dr Miranda, une infirmière, directrice du home, une ergothérapeute et deux physiothérapeutes. Et, s'il le faut, pendant les traitements, on commande des prothèses.

La science explique tout. Il n'y a pas de miracle. On a vu, toutefois, arriver au Centre des unijambistes qui, après leur stage, le quittaient sur deux jambes. Des malades, atteints de poliomyélite, venus en ambulance, sont repartis avec une canne, telle cette mère de famille biennoise. Une patiente, qui avait été soignée comme un bébé pendant deux ans dans divers hôpitaux, a été capable, au bout de dix jours, de se rendre seule aux toilettes.

Tel est, en effet, le premier objectif que l'on cherche à atteindre à Neuchâtel : apprendre aux handicapés à redevenir indépendants. C'est pourquoi, dans l'ancien Hôpital Jeanjaquet, transformé de façon rationnelle, les pensionnaires peuvent se déplacer seuls en charrette, pénétrer dans l'ascenseur, l'actionner eux-mêmes. Ils peuvent se rendre à la salle de bains où les baignoires sont munies de rampes.

Pour rendre aux muscles leur élasticité, on dispose de poulies spéciales avec contrepoids. Mais on ne soigne pas que le physique des pensionnaires qui vivent en équipe. Sauf cas de maladie, personne ne reste au lit. On doit aller à table pour manger, soit en s'aidant de béquilles ou de cannes, soit en charrette.

Il faut que, au contact les uns des autres, les pensionnaires retrouvent un bon moral. Ils écoutent de la musique. Ils jouent aux cartes. Ils sont très sensibles aussi au mouvement de charité qui les entoure.

Tous les handicapés sont admis

Pourquoi le Centre est-il appelé « neuchâtelois et jurassien » ? Parce que les communes neuchâteloises et jurassiennes ont favorisé sa construction, parce que les cantons de Berne et de Neuchâtel ont fait des dons importants, évidemment ! Néanmoins, les patients de tous les cantons suisses, qu'ils y soient envoyés par des sociétés d'assu-

Le Démocrate

Miroir fidèle de l'actualité jurassienne, le « Démocrate » paraît chaque jour à la première heure et vous tient parfaitement au courant des derniers événements.

Imprimerie du Démocrate S.A. Delémont

Nos nouvelles installations et notre équipement moderne servis par un personnel qualifié nous permettent une livraison rapide de prospectus illustrés et en couleurs, catalogues, brochures et de tous les imprimés administratifs et d'usage privé.

Nous vous conseillerons objectivement et nous sommes à votre disposition pour tous renseignements, offres, projets, etc.

1101

pärli +cie

Chauffage central
Application de la chaleur
à tout usage
Chauffage par rayonnement
Chauffage au mazout
Climatisation
Installations sanitaires

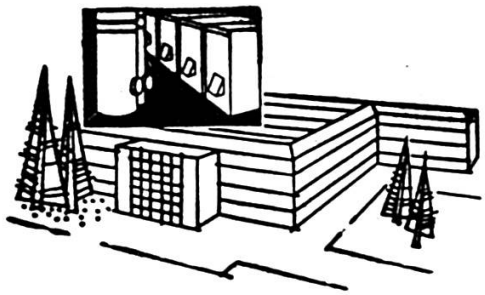

BIENNE DELÉMONT
TRAMELAN PORRENTRUY
SAINT-IMIER

1098

Prévenir vaut mieux que guérir...

Adhérer à

LA JURASSIENNE

Caisse d'assurance-maladie créée par l'ADIJ

c'est prévenir les mille conséquences de la maladie

L'administration de la Jurassienne se fera un plaisir de vous renseigner sur les multiples possibilités d'assurance de la caisse

Présidence :
Delémont, avenue de la Gare 46
Tél. (066) 2 15 13

Administration :
Cortébert
Tél. (032) 9 70 73

1100

rance ou qu'ils s'y rendent à titre privé, paient le même prix de pension : 25 francs par jour. Or, l'on y vient de toute la Suisse romande. En 1961, il a hébergé 29 Neuchâtelois, 12 Bernois, 2 Fribourgeois, 7 Valaisans, 2 Genevois, 27 Vaudois. On y a même enregistré la venue de 4 Français.

Ce n'est qu'au moment où il afficherait complet durant toute l'année que les Neuchâtelois et les Jurassiens bénéficieraient d'un droit de préséance. Mais, tant qu'il y a de la place, le Centre est ouvert à tous les handicapés. Il n'y a pas de frontière pour ceux qui soulagent la misère humaine.

J.-Cl. D.

Au Parc jurassien de la Combe-Grède, à Saint-Imier

Le XXIX^e^ Rapport du comité sur sa gestion de l'exercice 1960-1961

Que les fleurs et leurs parfums vous accompagnent dans la vie et vous serez heureux.

Le XXIX^e^ Rapport du comité sur la gestion de l'exercice 1960-1961 comprend la période allant de l'Assemblée générale annuelle du 26 juin 1960 à celle du dimanche 10 juin 1961. Il est un résumé fidèle du rapport présidentiel et des rapports que les commissions présentèrent à cette dernière.

Activité du comité et des commissions

Le travail le plus important fut certainement le placement de 1600 plaquettes sur l'historique, la richesse et le but du Parc jurassien de la Combe-Grède, éditées par « Trésors de mon Pays », dues à la plume du D^r^ Ch. Krähenbühl, vice-président, agrémentées de photos de M. Fernand Pauli. Les comptes de cette opération seront présentés l'an prochain. Ils ne seront pas déficitaires. Ce gros travail mérite de vifs éloges et de sincères félicitations.

Le garde-chasse cantonal Siegenthaler a démissionné. Il a été remplacé par M. Kohler de Renan.

La ligne de poteaux téléphoniques érigée sur la dernière pente du Chasseral est toujours en place malgré les promesses gouvernementales faites au Grand-Conseil.

La colonie de chamois est prospère. Deux couples ont encore été lâchés au printemps 1961 ; d'autre part, des jeunes de l'année ont été vus par le garde-chasse du parc. Deux de ces bêtes ont été trouvées tuées au pied des rochers. Le cheptel atteint donc une quarantaine de têtes qui se répandent sur toute la chaîne du Chasseral.